

LA VIE GETOISE

bulletin



municipal



N° 30 • Année 1999



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE

éditorial

“LE MAL DE MAIRE”

La décentralisation initiée en 1982 a donné plus de pouvoirs aux collectivités locales dont les communes. Les responsabilités accrues bien que lourdes ont été acceptées par les élus conscients des nouvelles exigences de leur charge. Le Maire est devenu de plus en plus un gestionnaire et un bâtisseur. Par ailleurs, il représente les usagers et les administrés et dirige les services publics, tâche importante dans une commune maîtrisant l'ensemble de ceux-ci directement ou à travers ses S.E.M.

Les Maires se trouvent donc en première ligne et accomplissent au quotidien et dans le temps leur mission de Service Public car elle est passionnante. Le plus valorisant reste la projection de sa commune dans l'avenir. Il faut anticiper les besoins futurs, sentir l'évolution des mentalités.

La gestion décentralisée a fait la preuve de façon indiscutable de son efficacité : situation financière saine, effort sans précédent en faveur des équipements publics mieux entretenus que ceux de l'Etat, plébiscite de nos habitants en faveur d'une administration de proximité.

Malheureusement, les lois sur la décentralisation sont régulièrement remises en cause et même depuis cette année 1999 véritablement maltraitées. L'Etat a vraiment du mal à se départir de son hégémonie et lorsqu'il transfère des compétences, il transfère surtout des charges.

La complexité sans cesse croissante des lois et des textes réglementaires qui s'empilent étouffe les élus et limite la capacité d'initiative des collectivités locales (le journal officiel comprend en moyenne 20 000 pages par an !). L'excès de loi dont les applications varient selon l'interprétation de l'administration et les revirements de la jurisprudence créent une insécurité juridique qui atteint son paroxysme au niveau de l'urbanisme.

Les fonctionnaires se montrent de plus en plus tatillons pour l'application de la réglementation. Tout projet devient une épreuve de force : DDE, DDA, RTM, DDASS, SDIS, MISE... tous ont leur mot à dire, tous leurs normes à respecter, tous leur parapluie à ouvrir. Les décisions de blocage étant prises souvent dans l'anonymat et la dilution des responsabilités au bout de la chaîne, l'élu se trouve bien isolé et passe une grande partie de son temps à le perdre.

Même l'autonomie financière des communes est remise en cause. Le rattachement progressif des recettes locales au budget de l'état diminue la lisibilité financière des communes.

Enfin la nouvelle pénalisation liée à la préoccupation majeure de désigner des responsables et de les sanctionner constitue une dérive supplémentaire. La simple organisation d'une manifestation devient une opération à risque.

Le Maire apparaît aujourd'hui comme la première victime de l'état, des mesures judiciaires et administratives et tout son conseil municipal en souffre. L'autorité décisionnelle n'est plus l'autorité exécutive ; la recentralisation est en marche.

On ne peut impunément maltraiter ainsi ses serviteurs sauf à se priver de leurs services. Il serait bien triste que nos fonctions ne puissent plus être remplies que par des spécialistes en raison de la complexité de la tâche, la démocratie y perdrait beaucoup.

Mais pourquoi soudainement ce harcèlement administratif, ce mépris des bureaucrates pour les élus ?

Je ne comprends pas, je ne comprends plus.

*Le Maire,
Denis BOUCHET*

Sommaire

bulletin



municipal

Couverture

Édito du Maire *2^{ème} de couverture*

Sommaire p. 1

Mouvement démographique

Les mariés p. 2

Les naissances p. 3

Les décès p. 4

Le baptême républicain p. 5

11 novembre et récit d'autrefois

Discours du Maire p. 6

Le ski autrefois p. 8

Le cahier de la Mairie

Le budget p. 9

A la découverte de la Mairie p. 10

Le cahier des écoles

Photos de l'école Notre Dame p. 15

Photos de l'école publique p. 16



BULLETIN MUNICIPAL DES GETS N°30 • Le Bulletin Municipal «La Vie Getoise» est édité par la Mairie des Gets
• Directeur de la publication: Le Maire, Denis BOUCHET • Directeur délégué: Le Maire Adjoint à la Communication, Daniel DELAVAY • Secrétaires de Rédaction: Marie-Christine ANTHONIOZ, Gilles ANTHONIOZ • Ont participé à ce numéro : Les membres de la Commission Communication.

Crédits photos : Mairie-Daniel Decorzent • divers • Réalisation: Éditions **médiaCIMES-Les Gets**

Les Mariages 1999

A l'intérieur de la Commune :

• **Le 18 Mars,**
Mark Lambert PRING, gérant, demeurant à LES GETS «Prings Bar» et **Lucy Jennifer HOWDEN,** étudiante, demeurant à VICTORIA (Australie).

• **Le 8 Mai,**
Fabrice Bernard DUMAINE, agent de police, demeurant à LES GETS, chalet Couvalou et **Karen BAUD,** vendeuse, demeurant à LES GETS, chalet Couvalou.



• **Le 5 Juin,**
Lionel Yvon BERGOEND, pisteur secouriste, demeurant à LES GETS «Les Granges», et **Anna Charlotta LEMON,** réceptionniste, demeurant à LES GETS « Les Granges ».



• **Le 5 Juin,**
Jean François Marie Maurice MARCHAL, cuisinier, demeurant à LES GETS, immeuble le Week-End «Le Cofi», et **Dominique Marcelle Fernande BARIAU,** serveuse, demeurant à LES GETS, immeuble le Week-End «Le Cofi».



• **Le 25 Septembre,**
Yannick Roger Marcel André LERAY, restaurateur, demeurant à MONTRIOND «chalet la Vallée Verte» et **Béatrice Marthe TROMBERT,** coiffeuse, demeurant à MONTRIOND «chalet La Vallée Verte», résidant à LES GETS, chalet l'Aiglon.

• **Le 30 Octobre,**
Eric Gérard LEGRAND, manutentionnaire, agent d'entretien, demeurant à LES GETS «immeuble Le By» et **Isabelle Christiane Huguette Joëlle LE GALL,** gardienne d'immeuble, demeurant à LES GETS «Immeuble Le By».

• **Le 6 Novembre,**
Yann BERGOEND, restaurateur, demeurant à LES GETS «Le Griffon» et **Alexia Lucie Arlette DESPREAUX,** serveuse, demeurant à BONNEVAUX «chef-lieu».



Les Naissances

A l'intérieur de la Commune :

• Le 4 Décembre,
Noémie COPPEL, fille de
Laurence COPPEL «Les Clos».

A l'extérieur de la Commune :

• Le 7 Janvier,
**Juliette Camille Noémie
BAUD**, à THONON, fille de
Jean-Michel BAUD et de Flora
RICHARD «Les Clochettes».

• Le 17 Janvier,
Jimmy Pierre JORDANIS, à
THONON, fils de Pierre JORDA-
NIS et de Sabine BUSSAT «le
Nagano».

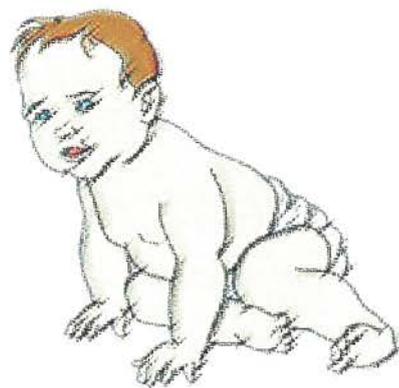
• Le 3 Mars,
Mathilde ANTHONIOZ, à
EVIAN, fille de Didier ANTHO-
NIOZ et de Christelle RABEYRIN
«Le Crozat - Les Clos».

• Le 26 Mai,
**Margot Claude Christelle
Emmanuelle BURTIN**, à
CLUSES, fille de Eric BURTIN et
de Virginie PETIT «Résidence
Edelweiss».

• Le 10 Juin,
**Adrien Pierre Alexis
HOMINAL**, à THONON, fils
de Pierre HOMINAL et de
Fabienne COPPEL «Hôtel
Alpina».

• Le 23 Juin,
Célian Julian Bastien CHEVET,
à AMBILLY, fils de Fabrice
CHEVET et de Annie
CAUCHOIS «chalet Les
Jonquilles».

• Le 6 Juillet,
Arthur Michel MUGNIER, à
CLUSES, fils de Pascal
MUGNIER et de Rachèle
BOSSON « Les Perrières».



• Le 1er Octobre,
**Camille Brigitte Lucette
Marie ALLEON**, à EVIAN, fille
de Stéphane ALLEON et de
Fabienne LEDRU «chalet Le Petit
Nant».

• Le 12 Octobre,
**Sunsiarey Cannelle
ARMOOGUM**, à THONON,
fille de Sandeeren ARMOOGUM
et de Magali REYNIER «Les
Granges».

• Le 26 Décembre,
**François John Robert HUS-
SON**, à EVIAN, fils de Alexandre
HUSSON et de Andréa COOK
«chalet La Silène».



Les décès

A l'intérieur de la Commune :

Antoine Adolphe GLETTY, fils de Jean Daniel GLETTY et de Jeanne FAURE, époux de Marinette Renée Thérèse CHRIST, décédé le 16 Janvier, à 71 ans.

Fernande Renée Georgette PARISOT, fille de René Urbain Eugène PARISOT et de Marie Eugénie MOSNIER, célibataire, décédée le 17 Février, à 86 ans.

Secondo SIGNOROTTO, fils de Fortunato SIGNOROTTO et de Giacomina FREZZA, époux de Sylvia BREDÀ, décédé le 23 Mai, à 85 ans.

Philippe RIEDINGER, fils de Philippe RIEDINGER et de Lucie HUSSELSTEIN, époux de Elise Caroline SCHWARZ, décédé le 27 Juin, à 68 ans.

Daniel Gilbert BLONDELLOT, fils de Robert Etienne Marcel BLONDELLOT et de Renée Eugénie LEVASSEUR, époux de Monique Jeanne Thérèse LAURENT, décédé le 16 Juillet, à 69 ans.

A l'extérieur de la Commune :

Marie Suzanne Françoise SERMONET, fille de François Michel SERMONET et de Marie Joséphine HERITIER, veuve de François Joseph Ernest PERNOLLET, décédée le 2 Janvier à AMBILLY, à 75 ans.

Joséphine Julie Yvonne MUGNIER, fille de Marie François MUGNIER et de Josephite Marie Philomène DUCRETTET,

veuve de Jean François CHAMOT, décédée le 15 Avril à AMBILLY, à 92 ans.

Ernest Célestin PERNOLLET, fils de Joseph Ernest PERNOLLET et de Marie Eugénie PERNOLLET, célibataire, décédé le 8 Mai à SALLANCHES, à 75 ans.

Jean-Louis Marie COPPEL, fils de Pierre Marius COPPEL et de Marie Henriette BAUD, époux de Marie Eugénie GROGNUM, décédé le 10 Juin à AMBILLY, à 74 ans.

Loïc François PICAUD, fils de Charles Raymond René Louis Marie PICAUD et de Suzanne Marie Armande JAFFRE, décédé le 21 Juillet à ST JEAN D'AULPS, à 44 ans.

Louis Joseph COPPEL, fils de François Séraphin COPPEL et de Françoise Josephite DUCRETTET, veuf de Alice Marie Céline COPPEL, décédé le 28 Juillet à THONON, à 89 ans.

Marie Louise ANTHONIOZ, fille de Casimir Joseph ANTHONIOZ et de Marie Céline ANTHONIOZ, décédée le 22 Août au MONT-SAXONNEX, à 87 ans.

François Joseph GREVAZ, fils de Marie Joseph GREVAZ et de Jeanne Marie ANTHONIOZ, décédé le 28 Août à BONNEVILLE, à 94 ans.

Jean-Marie HERITIER, fils de Jean Joseph HERITIER et de Marie Elisabeth GALLAY, veuf de Emma Françoise MUGNIER, décédé le 28 Août à CLUSES, à 83 ans.

Germaine Marie Françoise ANTHONIOZ, fille de François Emile ANTHONIOZ et de Josephite Marie DUCRETTET, veuve de GODDET Louis, décédée le 16 Septembre à DESINGY, à 87 ans.

Emile Louis Alphonse DUCRETTET, fils de François Elie DUCRETTET et de Françoise Marie Anastasie PERNOLLET, époux de Céline PASQUIER, décédé le 1er Novembre à CLUSES, à 76 ans.

Jeanne Hermance COPPEL, fille de Claude Joseph COPPEL et de Sidonie Françoise BAUD, décédée le 10 Novembre à FRANCHEVILLE (69), à 88 ans

Joséphine Emma COPPEL, fille de Joseph Marie Théodore COPPEL et de Josephite Marie Louise BLANC, veuve de Raymond Jean Marie BERGOEND, décédée le 22 Novembre, à THONON, à 85 ans.

Jean André GRANGE, fils de Pierre Marcel GRANGE et de Marie Louise MUGNIER, époux de Odette GRANDJACQUES, décédé le 23 Novembre à LYON 4e, à 65 ans.

Marcelle DAUVERGNE, fille de Eugène DAUVERGNE et de Jeanne MENIAUD, décédée le 25 Décembre à SALLANCHES, à 88 ans.

ADDITIF 1998

Marguerite Marie Françoise DELAVAY, fille de Jean Marie DELAVAY et de Marie Constance RAMEL, célibataire, décédée le 21 Janvier 1998 à EVIAN, à 93 ans.

Jeanne PERNOLLET, fille de Jean-Louis PERNOLLET et de Marie-Françoise DELAVAY, veuve de Eugène DELAVAY, décédée le 22 Juillet 1998, à TANINGES, à 86 ans.

Le Baptême Républicain

par E. Prevost

Le 11 décembre 1999,

les parents du petit **Enzo, Amandine Baud** du Petit Nant et **Toufirq Saïdani**, ont choisi le parrainage civil pour leur enfant.

Il est judicieux, à ce propos, de découvrir les règles du baptême républicain.

De tous les rites laïcs issus de la révolution française, celui-ci n'a pas pris racine, tandis que le mariage civil ou les obsèques non religieux se sont popularisés.

Cet acte d'état civil n'entraîne aucune contrainte légale, mais il confère une certaine solennité républi-

caine et morale au choix des parrain et marraine par les parents et à l'acceptation de cette responsabilité.

Il est de règle d'accueillir l'enfant au sein de la République et de rappeler quelques principes fondateurs comme le respect d'autrui.

La cérémonie s'est déroulée à la Mairie des Gets, en présence du 1er Maire-Adjoint, Monsieur Anthonioz Henri, le petit Enzo, les parents et les parrain et marraine.



MAIRIE DE LES GETS, HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

CERTIFICAT DE PARRAINAGE CIVIL

Le onze décembre mil neuf cent quatre vingt dix neuf, à seize heures, devant Nous, **Henri ANTHONIOZ, Adjoint au Maire de LES GETS**, ont comparu publiquement en la Maison Commune

Toufirq SAIDANI et Amandine Manuelle Clothilde BAUD, domiciliés à Annemasse

Ils nous ont dit présenter leur enfant Enzo Mehdi Cameron né à Annemasse, Haute-Savoie, le 27 février 1999, dans la volonté de le placer sous la protection des Institutions Républicaines.

Ils ont déclaré qu'ils donnaient à leur enfant comme protecteurs plus particuliers :

Régis FAVRE-MARGOT domicilié à Les Gets, Haute-Savoie

et

Rachelle SCRIVEN domiciliée à Les Gets, Haute-Savoie

Les Parrain et Marraine déclarent accepter ce devoir de protection en prenant l'engagement solennel, sur l'honneur, de suppléer, dans toute la mesure de leurs moyens, les parents de Enzo Mehdi Cameron SAIDANI s'ils viennent à lui manquer un jour, et de développer en Lui les qualités morales, humaines, civiques, indispensables pour qu'il soit, à sa majorité, un citoyen dévoué au bien public, animé des sentiments de fraternité, de compréhension et de solidarité que la République est en droit d'attendre de tous les siens.

Le Père,

La Mère,

L'Adjoint au Maire,

Le Parrain,

La Marraine,

Allocution de M. le Maire

Le devoir de Mémoire que nous devons aux poilus de 14-18 exige de nous tous un engagement de tous les instants pour que la liberté, l'égalité et la fraternité constituent le socle de la Paix du 21^{ème} Siècle.

Je vous propose de réfléchir sur cette phrase, conclusion du message du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants (J.P. Masseret) que vous venez d'entendre.

On commémore trop souvent sans penser profondément au sens précis de la cérémonie. Or, on n'est pas seulement fait par l'histoire, on la choisit aussi.

Le 11 Novembre, c'est le souvenir des morts, ce n'est pas une cérémonie militaire. Notre cortège de l'église au monument aux Morts est d'ailleurs une procession plus qu'un défilé. Ici nous n'avons pas de représentant de l'armée mais d'anciens appelés, pas de fanfare militaire mais notre batterie-fanfare et nos sapeurs-pompiers présents en de nombreuses circonstances de notre vie locale. On ne présente pas les armes devant nos drapeaux, ce sont eux qui viennent s'incliner devant notre monument aux Morts.

Le 11 Novembre aux GETS est un véritable service funèbre durant lequel la minute de silence remplace la prière ou est l'occasion de prier selon les convictions de chacun.

N'oublions pas que la 1^{ère} guerre mondiale fut une guerre de conscrits qui sous l'ordre d'officiers inhumains ont vécu la souffrance et l'horreur. Ce fut le naufrage des valeurs humaines les plus élémentaires. Jamais on avait accordé aussi peu de prix à la vie humaine. Notre village en porte le funeste souvenir sur son monument qui est un peu son livre d'histoire de cette époque.

Ce n'est donc pas, en tout cas ce n'est plus la victoire que l'on célèbre, mais la paix. Car on sait également que le résultat de cette victoire fut

catastrophique. Elle entraîna la folie revancharde et fabriqua les monstres à venir conduisant au nazisme. Elle fut le suicide de l'Europe.

La date du 11 Novembre est devenue la journée du souvenir de tous les conflits. C'est ce que nous commémorons aux Gets depuis de nombreuses années, c'est ce que nous soutenons ardemment.

Le 11 Novembre est devenu chez nous, un acte civique, une tradition républicaine bien éloignée d'un quelconque nationalisme. Les maquisards présents aux Gets en 1943 n'avaient-ils pas déjà donné toute sa signification au 11 Novembre en osant hisser les couleurs et déposer une gerbe au pied de ce monument en pleine occupation ?

Cette année le 11 Novembre prend encore une nouvelle dimension grâce à une loi forte en symbole qui reconnaît enfin la guerre d'Algérie et accorde à votre génération, Anciens d'A.F.N., une stricte égalité de traitement avec les combattants des conflits antérieurs mettant fin à une hypocrisie datant de 27 ans. Anciens d'A.F.N., vous avez vécu aussi une guerre de conscrits comme vos aînés de 14-18, vous avez donc vécu la dernière guerre de conscrits, le service national ayant été supprimé.

Aujourd'hui ce n'est donc pas l'armée que l'on honore mais le combattant, le combattant anonyme, le peuple des tranchées, le maquisard, l'appelé d'Afrique du Nord. On ne fait pas l'apologie de la guerre mais de la paix retrouvée. La guerre, on doit apprendre aux jeunes à la redouter, à la combattre. Pour cela, il faut rappeler haut et fort que la République Française repose sur un socle de valeurs : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, que ces valeurs sont reprises dans l'hymne savoyard, hymne à la liberté « Les Allobroges » et que ces valeurs doivent devenir universelles.

La Liberté. « ce bien qui fait

jouir des autres biens » comme disait Montesquieu, cette liberté d'opinion, de pensée, de réunion, est tant bafouée de par le monde. Il y a 60 ans en Septembre 1939, Allemagne et Russie en plein accord écrasent la Pologne pour la démembrer. Dès le 10 Octobre, les occupants nazis annonceront la création d'un « quartier juif » à Varsovie, c'est la naissance du « ghetto ». Plus rien alors n'arrêtera l'insoutenable.

L'Egalité. L'Egalité entre les hommes peut-elle exister quand certains se croient supérieurs ? Cela a commencé il y a 55 ans lorsqu'au nom d'une opération baptisée « Solution finale » des centaines de milliers de Gitans, de Juifs, de Polonais, puis bien d'autres furent massacrés. Cela continue aujourd'hui avec ce que l'on appelle «Epuration Ethnique». Mots horribles quand on en recherche la signification exacte. L'épuration, on pense aussitôt à l'assainissement, aux égouts ; le mot est sans ambiguïté, il implique la recherche de la propreté, de la pureté.

Une ethnie est un groupe humain dont l'unité repose sur une communauté de langue, de culture de conscience. L'épuration ethnique consisterait à supprimer les impuretés de la race humaine ?

Comme il y a un demi siècle au nom d'une telle idéologie des êtres humains vivent une interminable nuit où la barbarie les réduit à plus rien.

La Fraternité. La Fraternité, c'est-à-dire ce lien de solidarité et d'amitié entre les hommes. Comment parler de Fraternité alors que de nombreuses luttes continuent d'ensanglanter la planète.

En ce 50^{ème} anniversaire des conventions de Genève censées assurer le respect et la protection des populations civiles, le bilan n'encourage pas à l'optimisme. Les conflits entre nations de l'ampleur des dernières guerres mondiales ont fait place à une multitude de conflits aux origines diverses, ethniques ou religieuses notamment. Nous avons

connu dernièrement les génocides au Rwanda, en Bosnie, au Kosovo, et cela continue en Tchétchénie.

La guerre du Kosovo « gagnée » en moins de 3 mois par l'OTAN sans mort parmi les occidentaux. Une guerre « propre » comme si on pouvait civiliser la guerre. En fait rien n'y est réglé vu l'ampleur des atrocités commises qui interdit toute coexistence pacifique et vu le maintien au pouvoir du dictateur Milosevic.

En Tchétchénie avec le bombardement des populations et même de colonnes de réfugiés, on assiste à une guerre aussi sale que les autres. Dans ces guerres « humanitaires » on constate le déplacement de la cruauté. L'exigence « zéro mort » pour ses concitoyens entraîne l'acceptation de pertes aux populations civiles que l'on est censé protéger... C'est une nouvelle manière de mener la guerre.

La Fraternité humaine est laissée aussi pour compte par plus de 50 pays dont les Etats Unis qui n'ont toujours pas signé la convention sur l'interdiction des mines antipersonnelles qui mutilent chaque année combien d'enfants.

Et comment ne pas être consterné devant la non ratification du traité d'interdiction des essais nucléaires par le sénat américain. C'est bien triste pour la paix, c'est bien triste pour nos enfants.

Heureusement durant ce siècle qui s'achève des Hommes se sont dressés avec une même volonté contre l'insupportable. Des hommes se sont rassemblés autour des valeurs républicaines que sont la Liberté, l'Egalité, la Fraternité.

Des anniversaires et des évènements en cette année 1999 ont mis en valeur ces moments d'espoir pour l'humanité et montrent que la République loin de se limiter à son acception jacobine ou nationale



vient de loin et continue à se déployer partout dans le monde.

Pour secourir **la Liberté**, des millions d'hommes sont morts. Je citerai particulièrement le sacrifice de Jean Moulin, ancien sous-préfet d'Albertville et de Thonon, dont on a commémoré cette année le 100eme anniversaire de sa naissance. Il fut un symbole du courage et de résistance viscérale à l'oppression. Je soulignerai l'honneur des maquisards des combats des Glières dont on a célébré le 55eme anniversaire en mars. Ils ont mené la 1ère bataille de la résistance contre l'occupant sur le sol de France

Je rappellerai enfin les 943 Allemands tombés en essayant de rejoindre la liberté avant la chute du mur de Berlin, le mur de la honte rasé il y a tout juste 10 ans.

Pour défendre **l'Egalité**, nombreux se sont battus car la liberté ne peut subsister sans elle. La Justice a montré cette année sa volonté de poursuivre ceux qui se croyaient intouchables tels les cyniques et despotiques Papon, Crozumarie, Tibéri et autres personnages du même type. Outre les crimes contre l'humanité qui ne doivent pas rester impunis, il était temps d'enrayer la dangereuse dérive que constituent les

scandales politico-financiers. Ils ne peuvent que détourner le peuple de la démocratie et favoriser des théories et méthodes totalitaires.

Quant à **la Fraternité**, elle a été récompensée par des Prix Nobel de la Paix hautement symboliques. Il y a 10 ans au Dalai Lama récompensant la valeur de la compassion, du pardon et de l'amour. Aujourd'hui à « Médecins sans frontières » 1ère association internationale privée d'aide médicale au monde et qui fut à l'origine du droit d'ingérence. La Fraternité, c'est aussi le monde attendri devant l'enfant de Sarajevo proclamé par l'ONU six milliardième être humain.

Oui le Devoir de Mémoire c'est aussi tout cela, et le sens du 11 Novembre également.

L'acceptation du sacrifice du monde combattant et les engagements de ceux qui dans des conditions difficiles apportent aide et soutien avec leur cœur à ceux qui souffrent continuent parce que dans le monde de nombreuses personnes se sont toujours rassemblées

autour des valeurs de Liberté, d'Egalité, de Fraternité, les valeurs de la République.

Le ski autrefois

par François Anthonioz

Je suis né au Sincerneret, à 1300 mètres d'altitude, où j'ai donc pris le goût de la montagne mais, à cette époque, les remontées mécaniques n'existaient pas.

Tout jeune, je voulais me faire des skis avec des douves de tonneau alors mes parents m'en ont acheté une paire mais pas de bâtons.

Ils m'étaient bien utiles pour aller à l'école des Perrières. Chaque matin, je descendais en ski, sans bâton, mais mon bidon de soupe à la main. Ce bidon avait un compartiment au-dessus pour la viande et les légumes. Nous étions plusieurs, à midi, à faire chauffer notre soupe sur le fourneau de l'école qui chauffait également la classe.

Plus tard, j'ai adhéré au ski-club des Gets, ce qui me permettait de faire quelques courses.

Un dimanche, il y avait un concours de ski. Je rencontre devant l'école Notre-Dame un groupe de femmes qui se rendaient à la messe. L'une me dit : «C'est un grand jour». Mais une autre s'est mise à crier bien fort en patois : «Sacré gamin, te faria mio d'alla à la messe que de fare do ski».

A cette époque, elles ignoraient, bien sûr, que c'est le ski qui a lancé la station.

Ensuite avec mon voisin Joseph Baud du Tour et Jean Anthonioz-Blanc dit Jean à Frédéric de La Combaz, nous faisons de petites courses en montagne. Nous partions souvent du Tour, direction Lairon près de la Rostaz où nous faisons des montées et des descentes. Il y avait toujours de la bonne neige. Puis, après un petit casse-croûte, nous faisons le Ranfolly, les Chavannes et descente au chef-Lieu.

Mais il nous arrivait de traverser à Joux-Plane et descendre sur Samoëns ; ensuite, retour par le train électrique «C.E.N.» qui reliait Sixt à Annemasse. Arrivés à Taninges, skis sur l'épaule, nous montions à pieds aux Gets.

Souvent, Alfred Anthonioz du Laité se joignait à nous. C'était au cours de l'hiver 1935.1936. J'étais le benjamin (17 ans 1/2), Alfred nous dit : «Il faudrait changer un peu d'air». Le dimanche suivant, nous partons de la Combaz, le Laité, Mont-Caly, la Crotte, les Munes et le Chalet Blanc, puis nous descendons dans une forêt qui paraissait épaisse, où il y avait de grands blocs de pierres et surtout des branches sèches. Il fallait faire attention aux yeux. Ouf ! Nous voilà sortis de la forêt. Mais où étions-nous ? Voici des maisons, nous voilà sauvés. Nous arrivons vers la première maison ; des femmes étaient à la fenêtre. A notre approche, les rideaux sont tirés. Une deuxième maison, le même scé-

nario. Les rideaux se ferment. Plus loin, deux femmes se trouvent près d'une maison. A notre vue, elles se sauvent et l'une d'elles dit en patois : «On ne sa pas s'y yet pas des Anglais».

Heureusement, nous croisons trois hommes qui étaient à pied. Ils ne voulaient pas croire que nous étions des «Desgets» et que nous étions descendus par la forêt. Eh bien ! nous disent-ils «Ici, vous êtes à la Chèvrerie, commune de Bellevaux !». Ils nous indiquent aussi la direction du Col de Jambaz.

Alfred Anthonioz, par précautions, avait toujours soin d'emporter dans son sac une petite bouteille de limonade remplie, bien sûr, de gniolo. Mais en descendant la forêt épaisse, une branche avait déchiré la poche de son sac et voilà qu'en grim pant le col, la précieuse bouteille sort de la poche et glisse dans la pente. C'est alors que les passants nous crient : «La limonade qui s'en va !». Nous la rattrapons et la buvons de bon coeur au sommet.

Ensuite direction Mégevette, Onnion et Saint-Jeoire où nous prenons de justesse, le train pour Taninges. Puis encore, skis sur l'épaule, nous regagnons les Gets à pied naturellement.

Au cours de l'hiver 1942.1943, pendant la guerre, le ski-club de Samoëns nous demande d'aller courir. Il comptait sur nous. Me voilà parti avec Joseph Baud, direction Lairon, Joux-Plane et à 8 heures du matin, nous arrivons sur la place de Samoëns. Tout le monde était là, tous partis à pied jusqu'à Vercland où nous commençons à damer la piste jusqu'aux Saix. Le matin : descente, l'après-midi : slalom.

La nuit arrivait ; tous, nous allons boire un verre de cidre sur une scierie où il y avait une grande pièce et où nous trouvons Paul Vaisy avec son accordéon ; nous voilà tous partis à danser. Il y avait plus de filles que d'hommes et savez-vous ce que ces filles, qui avaient assisté au slalom, ont dit au contrôleur lorsque tout fut terminé : «Ce n'était pas bien la peine de venir, de tous ces coureurs, il y en a point de joli, joli».

Mais il faut songer au retour. Après un petit casse-croûte tiré du sac, nous partons skis sur l'épaule : Taninges, le Tour.

Encore une longue journée bien remplie !

Et maintenant en y pensant ; je me dis : «C'était le bon temps...»

Par François Anthonioz dit «François du Tour»

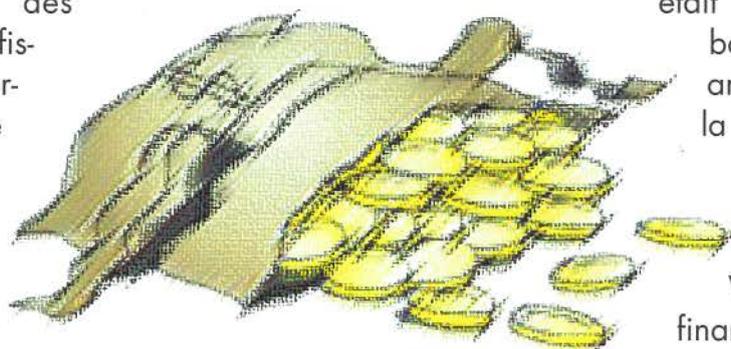


Le budget

La Commune a poursuivi ses grands travaux d'aménagement du village et de réhabilitation de la Maison des Gets pour environ 25 millions de Francs en 1999.

L'évolution positive des bases des recettes fiscales et le recul important de l'encours de la dette ont rendu possible le programme d'investissement sans utiliser la ligne de crédit prévue.

La prospective financière réalisée sur les 3 années à venir montre que l'annuité d'un



montant de 20 millions de francs en l'an 2000 diminuera à 18 millions en 2001 et moins de 15 millions en 2002. Le niveau d'endettement (rapport entre l'annuité de la dette et les recettes de fonctionnement) qui était de 70 % en 1995 baisse à 40 % cette année et passera sous la barre des 30 % en 2001 ou 2002 au plus tard.

Vu la bonne santé financière de la commune, le conseil municipal a décidé pour l'année 2000 de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Comptes Administratifs 1998

RECETTES

Solde antérieur reporté	3 457 496,00 F
Produits de Gestion courante	2 509 163,11 F
Dotations et taxes	8 192 053,34 F
Autres produits	18 694 731,18 F
Autres produits de gestion courante dont redevance SEM	18 694 731,18 F
Atténuations de charges	336 657,40 F
Produits financiers	6 089,50 F
Transferts de charges	7 110,57 F
Produits exceptionnels	996 815,17 F
Subventions d'équipement	1 208 391,63 F
Emprunts	5 779 939,86 F
FCTVA T.L.E. et Dépassement C.O.S.	3 492 795,69 F
Cession Eléments actifs	811 986,04 F
Subvention Annuité Département	24 578,40 F

TOTAL DES RECETTES 67 539 329,24 F

DÉPENSES

Charges à caractère général	9 436 138,15 F
Charges de personnel et frais assimilés	5 716 282,51 F
Autres charges de gestion courante	8 094 735,69 F
Charges financières	8 900 994,65 F
Charges exceptionnelles	997 613,87 F
Part Impôts Spectacles	7 277,33 F
Capital des emprunts	17 148 747,98 F
Différence sur immobilisations cédées	226 800,04 F
Acquisitions terrains-matériel et entretien du patrimoine	4 981 195,06 F
Travaux en cours	8 064 911,69 F

TOTAL DES DEPENSES 63 574 702,97 F

SOLDE POSITIF : 3 964 626,27 F

A la découverte de la Mairie

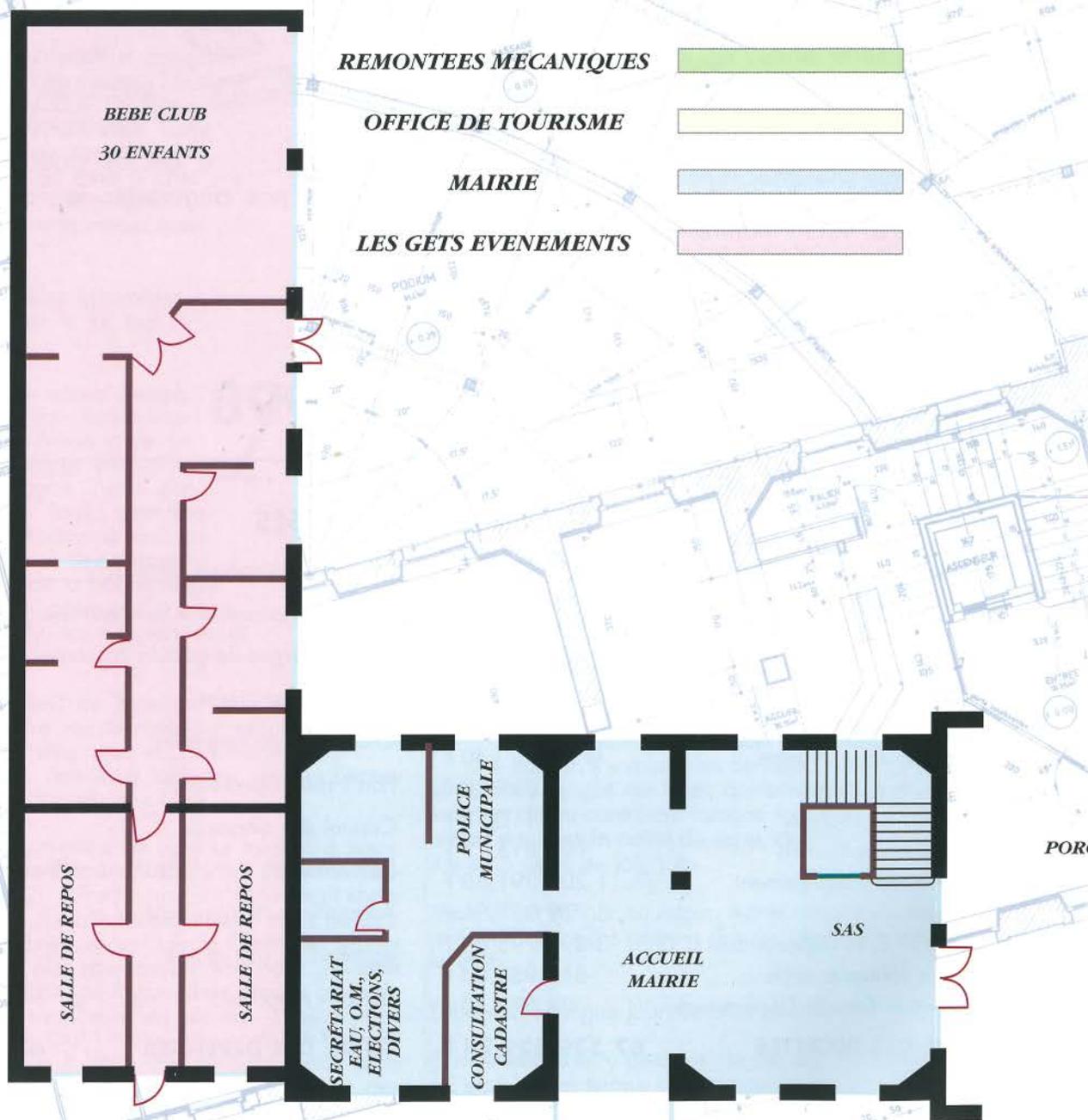


Première Mairie des Gets avant 1910.



1910, Mairie des Gets en construction.

Le rez de chaussée





1947, Mairie avec la place .

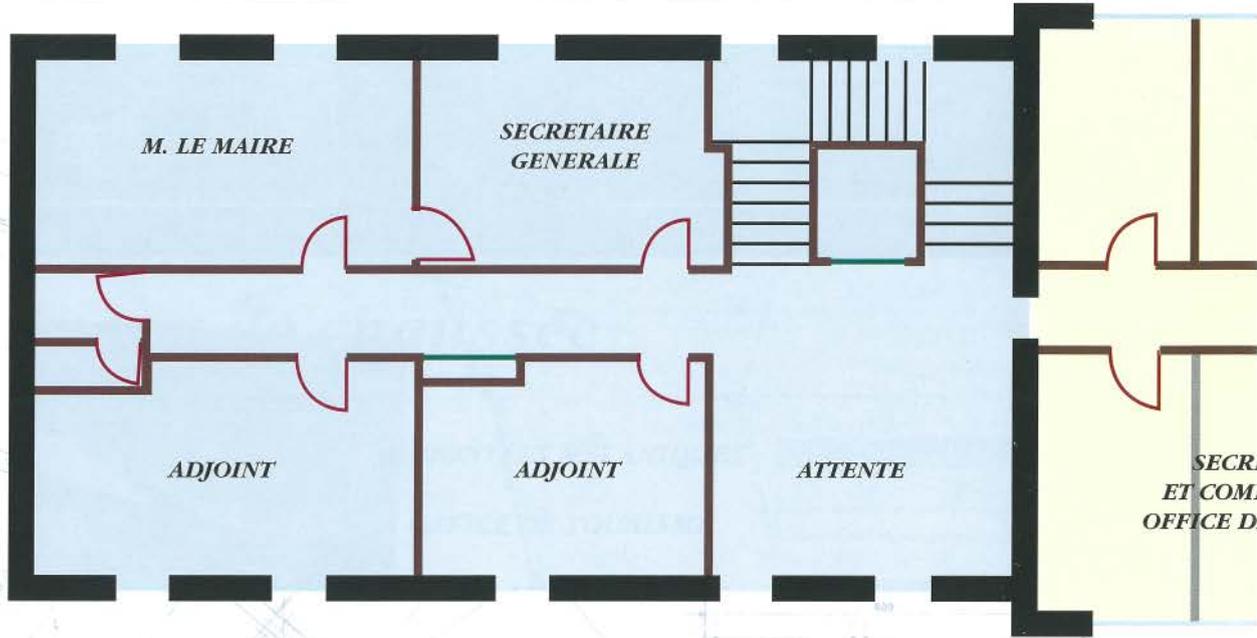


La nouvelle mairie baptisée "Maison des Gets"

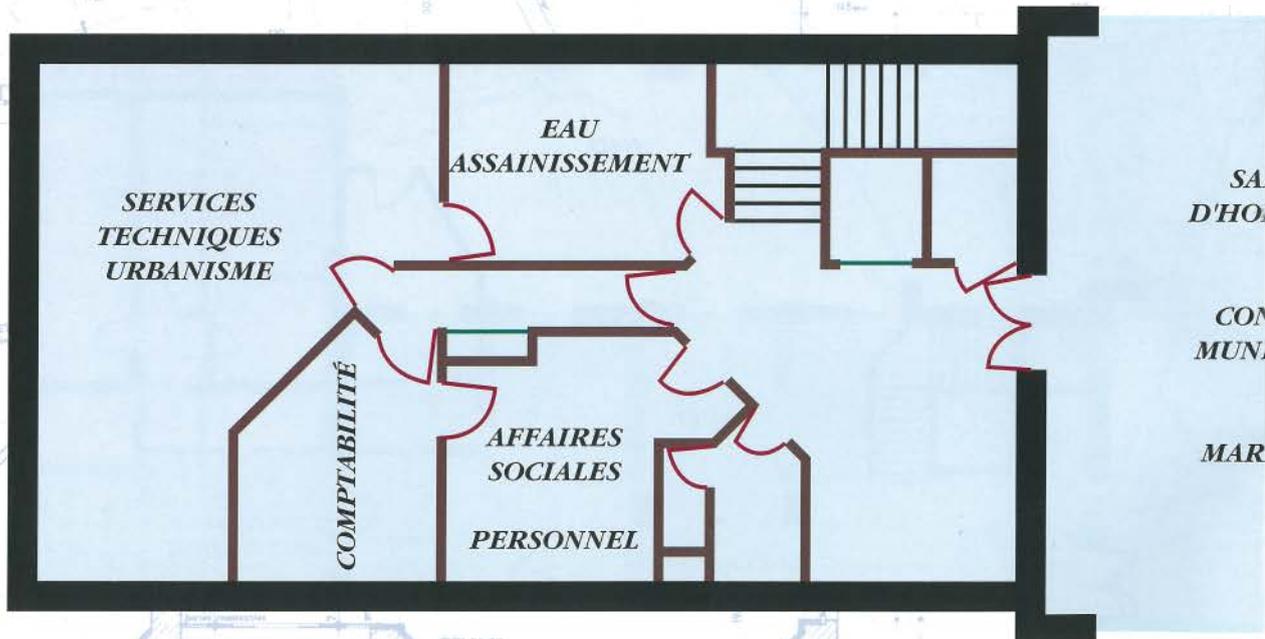


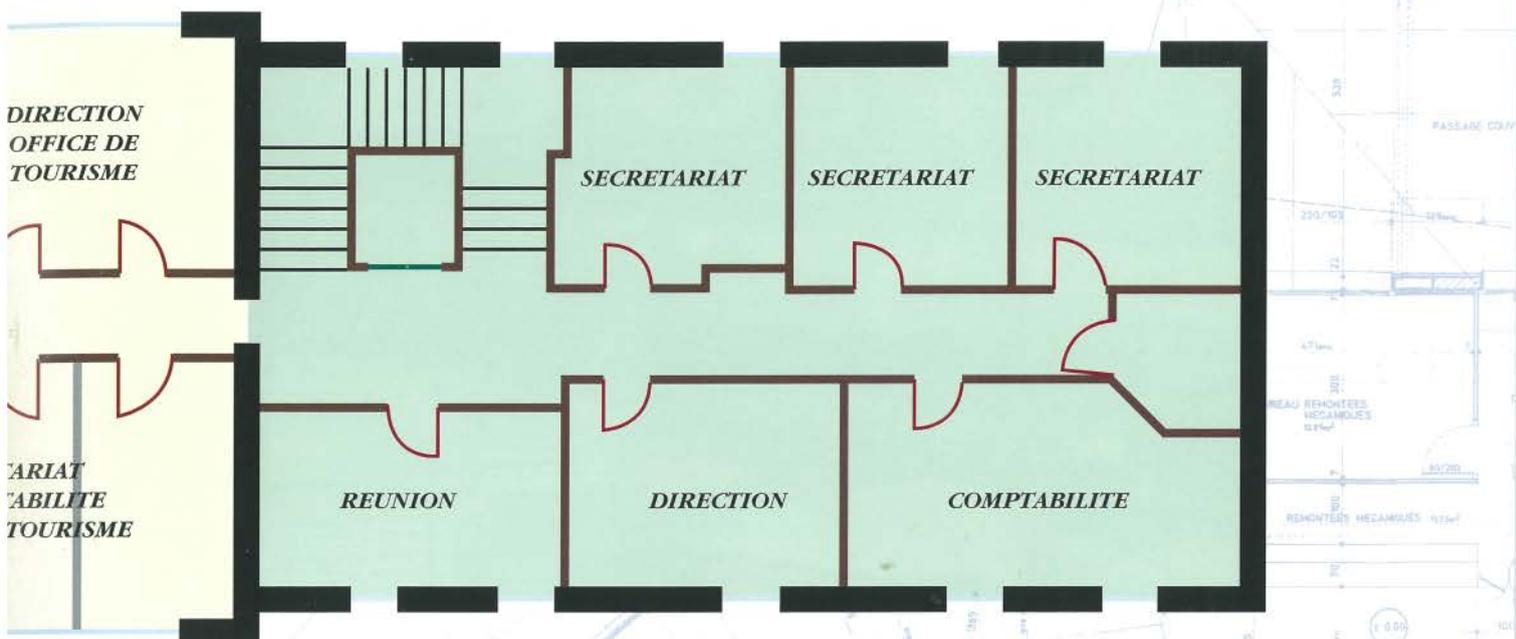
Plans de la Mairie

Le 1er étage

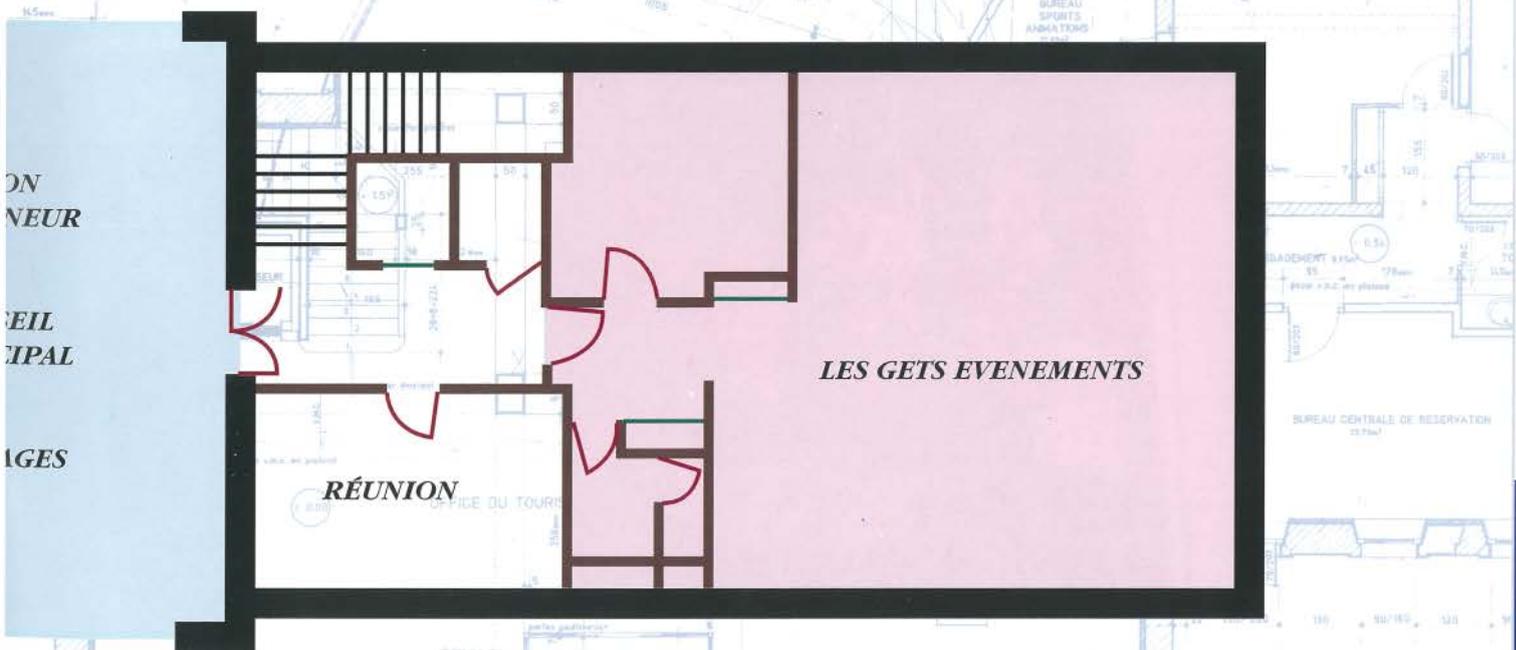


Le 2ème étage

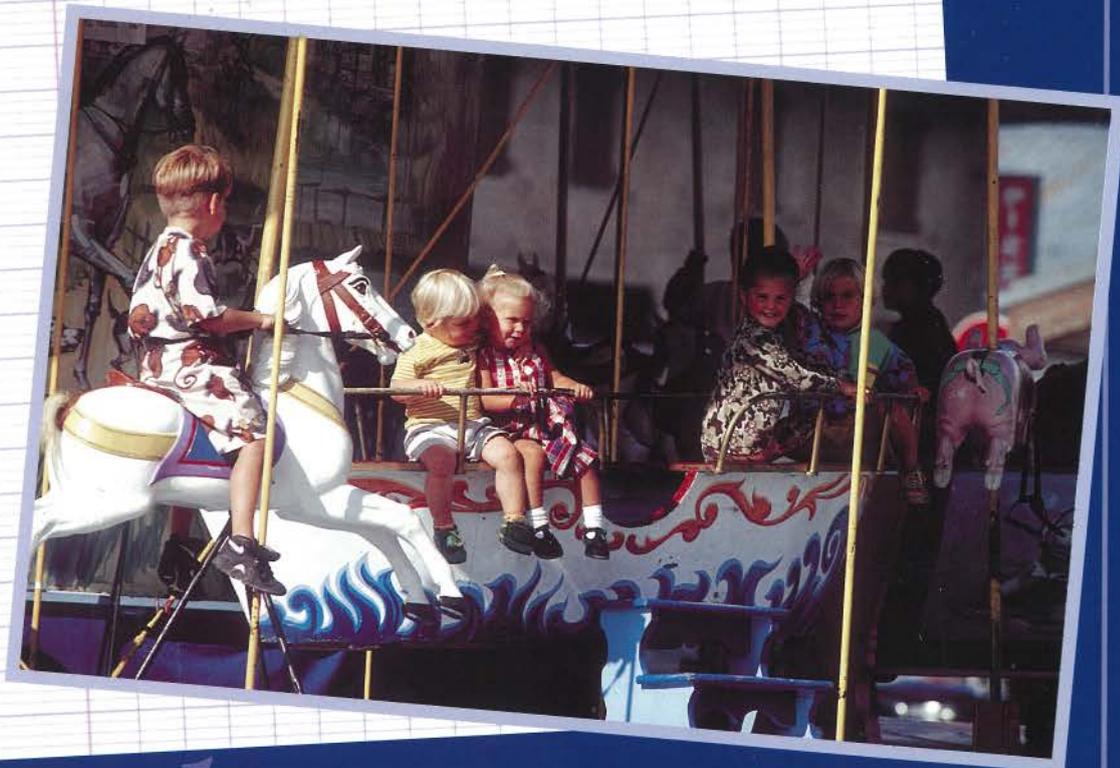
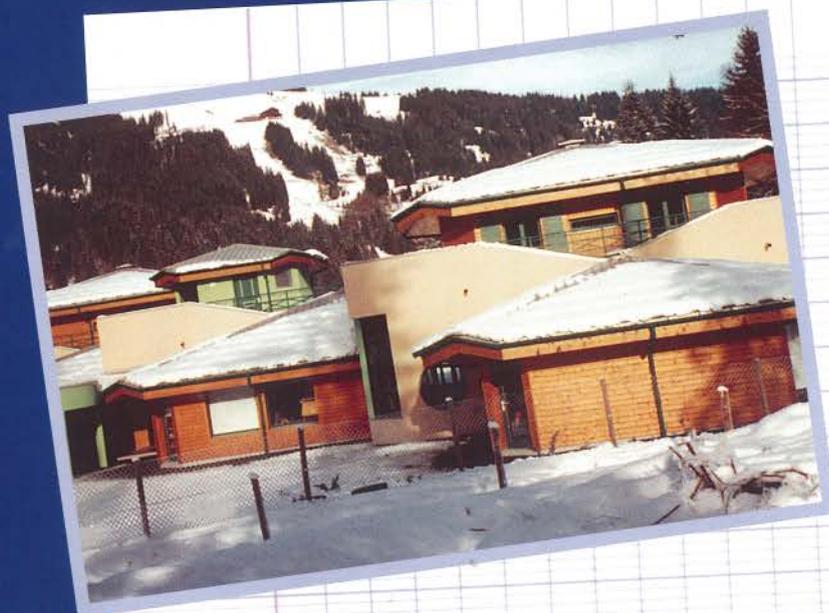




- REMONTES MECANIQUES**
- OFFICE DE TOURISME**
- MAIRIE**
- LES GETS EVENEMENTS**

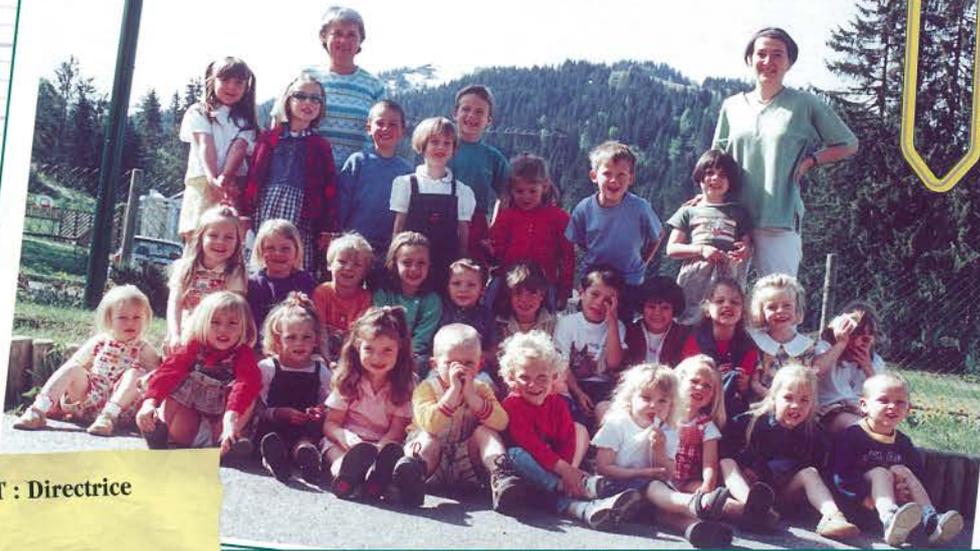


les écoles



les écoles

les Élèves de l'École Notre Dame



Nadine ARBOIT : Directrice
(Maternelle)
Eliane BAUD : ATSEM



Sandrine BOUZON : Institutrice
(CP - CE1 - CE2)



Céline ROMANO : Institutrice
(CM1 - CM2)

les Élèves de l'École publique



Patricia HERITIER : Institutrice
Michèle BLANC : ATSEM
(Maternelles)



Brigitte MONNIN : Institutrice
(CP - CE1)

les Élèves de l'École publique



M. MALEVILLE : Instituteur
(remplaçant de Mme LETOUCCQ)
(CE2 - CM1)



Catherine BOROWIECKI : Directrice
(CM1 - CM2)

LA VIE GETOISE

